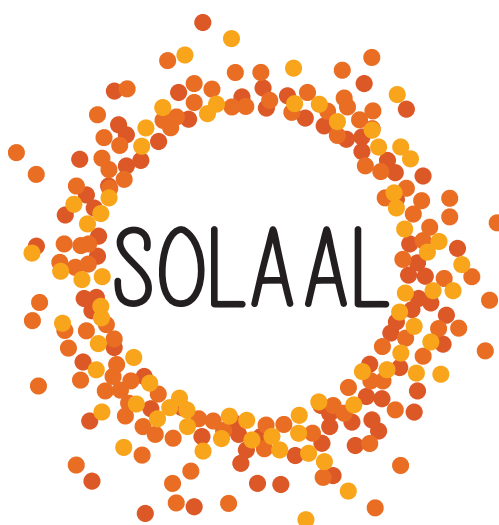




« Une solidarité aux multiples facettes »

SIA 2025 | Mercredi 26 février



ORGANISE LE DON AGRICOLE



L'année 2024 a été une année de défis relevés et de succès partagés grâce à l'implication sans faille de nos équipes nationale et régionales, ainsi que des nombreux partenaires qui nous soutiennent.

Chacune de leurs actions, qu'il s'agisse d'organiser les dons agricoles, d'animer notre réseau ou de sensibiliser à l'importance de la solidarité agricole, a été déterminante dans l'accomplissement de notre mission. Cette mobilisation a permis de récolter près de 4 500 tonnes de produits, équivalant à 9 millions de repas, grâce à 5 400 dons. Ces chiffres témoignent de l'ampleur du travail accompli, mais aussi du désir collectif de contribuer à la lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaires.

Le lancement de l'activité d'achats-ventes solidaires a permis de compléter l'offre de dons et de sensibiliser notre réseau à ce nouveau dispositif. Ainsi, 43 producteurs nous ont déjà proposé leurs produits pour une cinquantaine d'antennes associatives. Parallèlement, nous avons mis en place un service d'accompagnement personnalisé à la demande des associations.

Pour les mois à venir, **amplification et ancrage territorial seront les deux mots d'ordre** pour SOLAAL. En effet, notre ambition est double : renforcer notre présence locale, grâce à nos antennes régionales, et développer les dons et les achats-ventes solidaires pour répondre à la demande croissante de l'aide alimentaire.

« SOLAAL, un laboratoire d'innovations solidaires »

En termes d'actions, SOLAAL s'est toujours démarquée et innove sans cesse pour apporter des réponses à la demande des associations d'aide alimentaire d'une part et aux donateurs d'autre part.

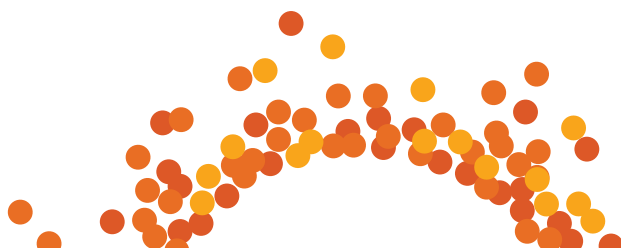
Aujourd'hui, SOLAAL propose un nouveau dispositif : les parcelles solidaires. L'objectif est de proposer à des agriculteurs de cultiver des terres délaissées au profit de l'aide alimentaire. Ce dispositif a déjà été testé et nous montre toute sa pertinence. C'est aussi une question de bon sens.

Pour vous parler plus en détail de toutes nos actions et de ce nouveau dispositif, **nous vous donnons rendez-vous au Salon International de l'Agriculture, mercredi 26 février** autour d'une conférence sur le thème « **SOLAAL, une solidarité aux multiples facettes** ».

Au cours de cette conférence, nous ferons un point sur les derniers chiffres de l'association, les actions menées et à venir, en présence de notre parrain, Guillaume Garrot, député de la Mayenne.

Nous accueillerons également des témoignages engagés notamment autour du dispositif de parcelles solidaires.

Au-delà de cette conférence, SOLAAL sera présente pendant toute la durée du SIA sur le stand de la FNSEA, pour sensibiliser les visiteurs aux dons agricoles et aux achats-ventes solidaires. Nous serons heureux de vous y retrouver.



...ZOOM...

Les glanages et cueillettes **solidaires**



EN QUELQUES MOTS...

Le glanage consiste en la récupération **après récolte**, des produits, végétaux au sol ou sur pied et non ramassés par le producteur (en raison de leur calibre ou d'une impossibilité technique...).

La cueillette quant à elle consiste à mettre à disposition d'un organisme, d'une association... une parcelle qu'il/elle pourra récolter gratuitement.



Grâce à SOLAAL et ses antennes régionales, les opérations de glanages et de cueillettes solidaires se sont développées ces dernières années.



437
glanages sur tout le territoire
(depuis 2013)

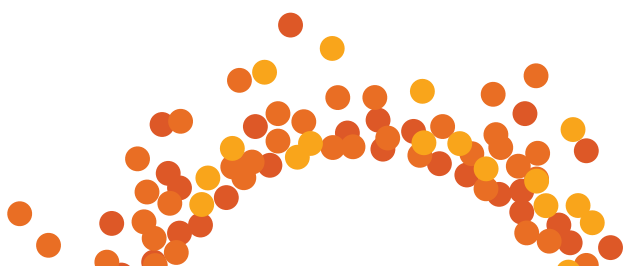


196
tonnes de produits
(depuis 2013)



L'association Solaal Occitanie a organisé le 10 février dernier, son premier glanage solidaire entre Castelnaudary et Mirepoix, dans l'Aude, sur l'exploitation de Laura Maniago. 10 bénévoles des associations du Secours Populaire de Castelnaudary et de Carcassonne sont venus glaner 187 kg de choux et 3771 kg de carottes.

- lutter contre le gaspillage alimentaire,
- apporter une aide à l'agriculteur
- impliquer et sensibiliser les glaneurs - cueilleurs à l'aide alimentaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire
- créer du lien sur l'exploitation et faire découvrir un métier
- collecter de manière ludique des dons de produits
- donner aux associations d'aide alimentaire des produits locaux, fraîchement ramassés.



...ZOOM...

Les achats-ventes **solidaires**



EN QUELQUES MOTS...

SOLAAL facilite et organise les achats-ventes solidaires entre les vendeurs agricoles et les associations d'aide alimentaire.

Les achats-ventes solidaires viennent compléter le don de produits et répondre ainsi à la demande croissante de l'aide alimentaire, notamment en produits frais.



Lancés en 2024 sur une première phase de test, les achats-ventes solidaires proposés par SOLAAL entrent dans une seconde phase de développement.



117

ventes
(en 2024)



89

tonnes de produits

L'équivalent de

174 000 repas

> 20% en bio



20

associations d'aide alimentaire
bénéficiaires

Située en Nouvelle-Aquitaine, la Famille Teulet produit principalement des pommes golden AOP du Limousin. Depuis leur reconversion en Bio, ils transforment leurs matières premières en jus, pétillants, cidres, vinaigres de cidre et confitures... Contactés par SOLAAL, ils ont tout de suite accepté d'entrer dans la démarche d'achats-ventes solidaires en proposant toute leur gamme de produits. Un bon moyen de valoriser leur production, leur savoir-faire et surtout leurs produits avec le plus grand nombre.



- des prix en accord avec le vendeur et acceptables pour les associations
- un dispositif qui favorise l'économie solidaire
- un nouveau débouché

...ZOOM...

Les parcelles **solidaires**



EN QUELQUES MOTS...

Ce dispositif permet de dédier la culture de parcelles à l'aide alimentaire, de manière directe ou indirecte.

- **un agriculteur décide de dédier une parcelle** (don ou vente solidaire)
- **une collectivité propose de mettre à disposition, temporairement, une parcelle non utilisée**
- **un gestionnaire de foncier agricole (SAFER) décide d'attribuer temporairement une parcelle non utilisée** à l'aide alimentaire.



SOLAAL constitue toute une filière d'acteurs solidaires pour mener à bien le projet : recherche d'agriculteurs volontaires pour cultiver les parcelles, de collectivités et organismes engagés pour la mise à disposition, ainsi que des associations d'aide alimentaire bénéficiaires...

SOLAAL accompagne le projet de parcelle solidaire de A à Z !

+ CONCRÈTEMENT...

À Rosporden, dans le Finistère, une parcelle inutilisée a repris vie grâce à SOLAAL Bretagne et la FDSEA 29.

Après la signature d'une convention d'occupation précaire entre Concarneau Cornouaille Agglomération et SOLAAL Bretagne, cette terre de 4,5 ha, en friche depuis 2 ans, a accueilli une culture de sarrasin (blé noir), dont le semis a été offert par la coopérative Terres de l'Ouest.

Les élèves de la Maison familiale rurale d'Elliant, en formation agricole, ont participé activement aux semis.

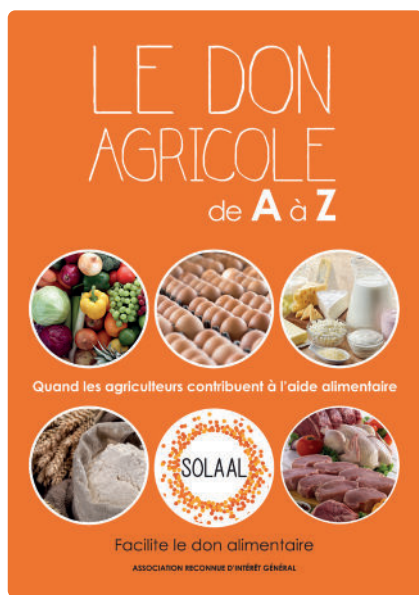
La vente des 7 tonnes brutes de blé noir a permis à SOLAAL Bretagne de récupérer **2 000 euros**, pour acheter directement auprès de producteurs locaux des produits pour les associations d'aide alimentaire.

La SAFER Hauts de France (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) a acquis, en 2020, une vingtaine d'hectares près de Maubeuge (59), dédiés à la culture de pommes de terre. Engagée dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, elle a fait appel à SOLAAL Hauts-de-France afin d'organiser le don de ces produits.

Côté logistique, SOLAAL Hauts-de-France a pu compter sur l'entreprise DEBAERE qui a récupéré gratuitement les produits chez l'agriculteur-récolteur et les a conditionnés. Grâce à ce don logistique, les associations d'aide alimentaire ont récupéré des pommes de terre conditionnées en filets de 25 kg, plus adaptés à la distribution.

... SOLAAL ...

en pratique



Edité par SOLAAL en 2017, le guide **Le don agricole de A à Z** permet de tout savoir pour le don alimentaire (actions solidaires, fiscalité, réglementation...).

Actualisé régulièrement, ce guide vient de se doter de 6 nouvelles fiches pratiques :

- Les différents dons
- Les parcelles solidaires
- Le refus d'agrée
- L'Observatoire du don agricole
- Devenir ambassadeur SOLAAL
- Les produits de la mer

Retrouvez **Le don agricole de A à Z** sur notre site internet www.solaal.org
 > 36 fiches pratiques > plus de 60 témoignages



Une plateforme unique

pour faciliter les dons

- Créée par les agriculteurs-donateurs, cette plateforme permet de valoriser les invendus, gratuitement et à tout moment.
- SOLAAL organise le don, gratuitement, de A à Z, vers l'association d'aide alimentaire



Pour s'enregistrer, c'est simple !

- 1 | Scanner le QRCode ou copier l'URL : <https://dons.solaal.org>
- 2 | Ajouter la page à votre écran d'accueil ou dans vos favoris
- 3 | Vous êtes connectés !



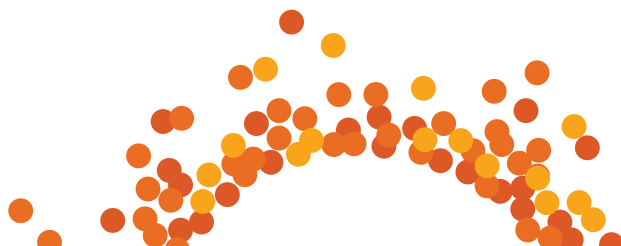
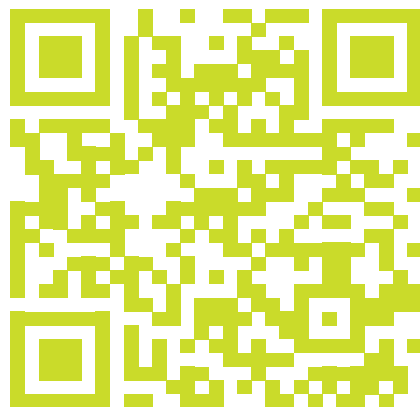
un récapitulatif pour chaque don



l'impact de la générosité en équivalent-repas



un historique des dons pour calculer la réduction d'impôt





L'Observatoire national du don agricole

Chaque don compte !

En lien avec sa mission d'intérêt général,
SOLAAL, via sa plateforme,
devient l'**organe officiel de recensement**
de TOUS les dons de produits agricoles alimentaires.



- Une solution unique, simple et efficace pour **faire ET/OU déclarer les dons**
- Contribuer à donner une image réelle de la solidarité agricole
SOLAAL aide à communiquer sur la générosité du secteur agricole.

<https://dons.solaal.org>

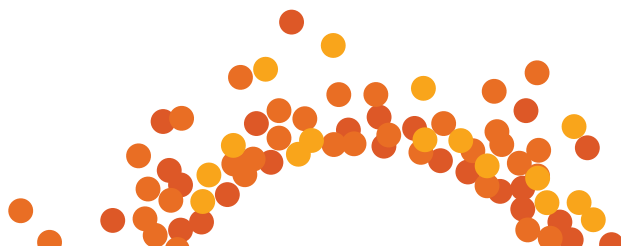
► Un don via SOLAAL
est recensé
automatiquement

Faire un nouveau don

Renouveler un don

► Un don hors SOLAAL,
rendez-vous sur la
plateforme SOLAAL pour le
déclarer

Déclarer mes dons hors SOLAAL

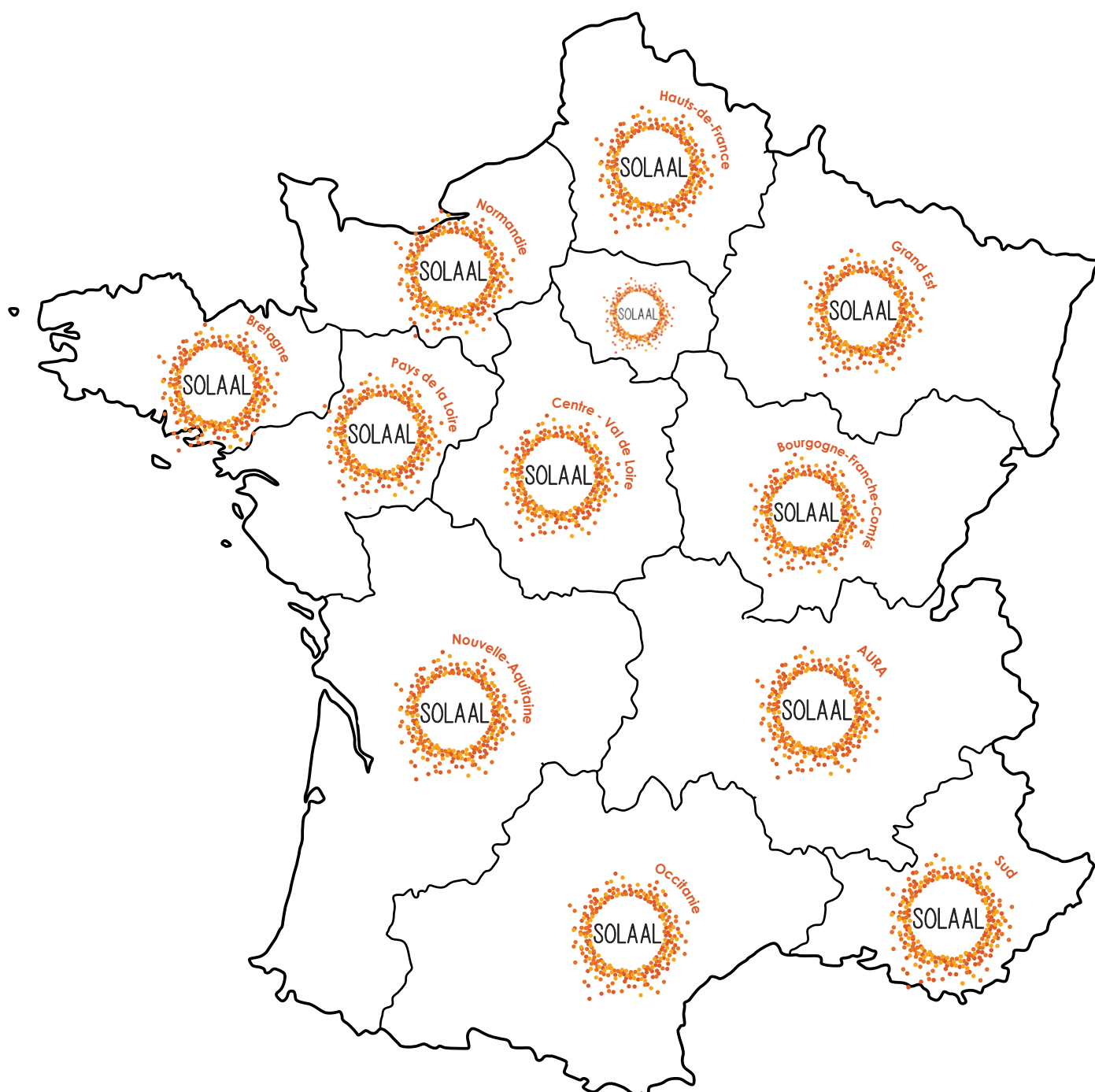




Les antennes régionales

Coordonner, organiser, créer du lien !

Les 12 associations SOLAAL en région
constituent un réseau actif et engagé sur tout le territoire.
Elles permettent de développer
et renforcer les dons et les achats-ventes de proximité.



... SOLAAL ...

c'est...



> **la seule association** qui organise les dons et l'achat-vente entre agriculteurs et associations d'aide alimentaire, toute l'année

> **un service** qui offre **des produits frais** aux plus démunis et lutte contre le gaspillage alimentaire



4 OBJECTIFS



Renforcer l'engagement des acteurs des filières agricoles et agro-alimentaires



Faciliter l'organisation des dons et de l'achat-vente



Contribuer à l'équilibre nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire



Lutter contre le gaspillage alimentaire



" NOUS DONNONS POUR QUE CHACUN MANGE À SA FAIM ET NOUS REFUSONS LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE "

Angélique DELAHAYE
Présidente de SOLAAL

... SOLAAL ...

des dons contants

3 500 tonnes

de dons distribués / an

► 37 000 tonnes depuis 2023

L'équivalent de

7,5 millions

de repas / an

► 74 millions de repas depuis 2023



... SOLAAL ...

des engagements forts

CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

**SOLAAL a signé le Pacte de lutte
contre le gaspillage alimentaire le 23 juillet 2013**



CRITÈRE RSE

Avec la loi dite Garot, la lutte contre le gaspillage alimentaire est devenu un critère RSE.

**SOLAAL, association d'intérêt général,
est un booster de RSE !**



LE SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Le SIA, organisé par Comexposium, est un lieu de rencontres privilégié où se réunissent les acteurs des filières agricoles. À cette occasion, SOLAAL sensibilise les agriculteurs et organise les dons à la fin de cet événement. L'association organise également des événements visant à rassembler des dons de produits agricoles (chaînes du don agricole, Tablee solidaire).



CONTRE L'EXCLUSION

**L'aide alimentaire
est une première étape vers la reconstruction de soi, vers l'inclusion sociale**

Les personnes les plus démunies consomment

4 fois moins
de fruits et légumes
que la moyenne nationale

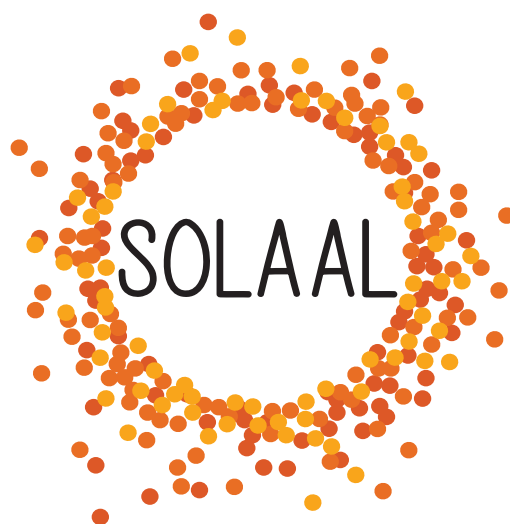


SOLAAL contribue à l'équilibre alimentaire des personnes les plus démunies en apportant une diversité de produits frais



" ON N'AURAIT JAMAIS IMAGINÉ QUE, 10 ANS APRÈS, SOLAAL AURAIT PRIS UNE TELLE AMPLÉUR. 10 ANS, C'EST LA PREUVE DE LA RÉUSSITE, DE LA GÉNÉROSITÉ ET DE LA FRATERNITÉ "

Guillaume GAROT
Député de la Mayenne
Parrain de SOLAAL

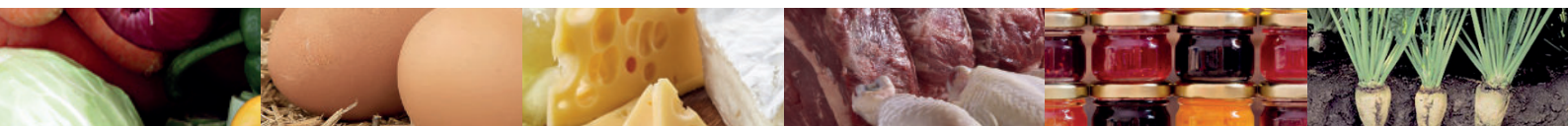


ORGANISE LE DON AGRICOLE

SOLidarité des producteurs Agricoles et des filières ALimentaires

SOLAAL • 11 rue de La Baume • 75008 • Paris • Siret 799 591 946 00014
01 53 83 47 89 • dons@solaal.org • www.solaal.org

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



www.solaal.org •     

A propos de SOLAAL

SOLAAL est une association reconnue d'intérêt général, qui facilite le don et les achats-ventes solidaires de produits alimentaires entre les acteurs des filières agricoles et alimentaires et les associations d'aide alimentaire. Elle rassemble plus de 40 organisations issues des secteurs agricole et industriel, des interprofessions agricoles et alimentaires et des marchés de gros. La présidente de SOLAAL est Angélique DELAHAYE. SOLAAL s'appuie sur un réseau de 11 antennes régionales. Depuis sa création en 2013, SOLAAL a donné plus de 33 000 tonnes de produits agricoles, soit l'équivalent de 66 millions de repas.

Contact presse : Anaëlle MARIE / anaelle.marie@agencefls.fr / 06 83 37 21 11